

[Text]

current—there are approximately 80 foreign freezer trawlers operating within Canadian waters, under Canadian licence with Canadian allocations. You will be interested in knowing that those foreign freezer trawlers have allocations of 296,700 metric tonnes of fish. Of that amount, 176,000 tonnes is groundfish, the traditional species that we catch and market in the United States, Europe and our other principal markets. A further 120,000 metric tonnes is referred to as non-traditional species.

In order to put that figure into some kind of perspective, most of these trawlers are from eastern and western Europe. There are a few Cubans out there, but by and large the trawlers are mostly European trawlers. They are freezing and processing the fish on our fishing grounds within our economic zone. Just to give you some idea of what that means in terms of Canada, the total quantity of all Canadian fish sold in the European Economic Community in 1984 was 65,400 metric tonnes at a value of \$214 million. Therefore, to my mind, the real question is not the licencing of Canadian factory freezer trawlers but the licencing by Canada of foreign factory freezer trawlers which are catching Canadian fish and competing in some of Canada's principal markets. I believe that that is probably the major reason we have not been as successful in penetrating the European market.

My figures are not up to date, and I am speaking from memory, but the European Economic Community has a potential of 500,000 metric tonnes of fish. Our share of that market at the moment is only 65,400 metric tonnes. The eastern and western Europeans themselves are actually catching, within our zone, 296,700 metric tonnes of fish.

Of the three factory freezer trawlers that we licence, one will be operating out of Nova Scotia but the other two licences have not yet been taken up. These will be allowed to take 6,000 tonnes of groundfish and I believe 7,000 tonnes of underutilized species, which will include hake and so on; fish that we do not market in Canada. However, the point is that the three Canadian factory freezer trawlers, if they were to be operating next year within our zone, would only be allowed to take a total of 18,000 metric tonnes of groundfish as opposed to the foreign trawlers which are allowed to take in their factory freezer trawlers 176,200 tonnes of groundfish.

Mr. Chairman and senators, from a marketing point of view, that does not make any sense to me and I believe the objective of Canada's fisheries policy should be not to concern ourselves with the licencing of two or three factory freezer trawlers in Canada but to get the foreigners out of our fishing zone so that we, in fact, can penetrate the markets in which they are selling our fish. It seems to me that that is really fundamental common sense.

The other area that I want to impress upon you is our failure to adequately penetrate the Japanese market. Japan is the largest consumer of fish in the world and, consequently, the

[Traduction]

données précises; toutefois, je pense qu'ils sont relativement exacts—il y a environ 80 chalutiers-usines congélateurs qui circulent dans les eaux canadiennes, sous licence canadienne et assujettis à des contingents canadiens. Vous apprendrez avec intérêt que ces chalutiers étrangers ont le droit de pêcher 296 700 tonnes métriques de poisson dont 176 000 tonnes de poisson de fond, soit les espèces traditionnelles que nous pêchons et commercialisons aux États-Unis, en Europe et sur nos autres principaux marchés. Un contingent de 120 000 tonnes supplémentaires est constitué de ce que nous appelons les espèces non traditionnelles.

Pour mettre ces chiffres en perspective, disons que la plupart de ces chalutiers viennent de l'Europe de l'Est et de l'Ouest. Il y a quelques Cubains, mais dans l'ensemble, il s'agit surtout de chalutiers européens. Ces navires sont équipés pour congeler et conditionner les poissons des pêcheries de notre zone économique. Simplement pour vous donner une idée de ce que cela signifie pour le Canada, la quantité totale de poissons canadiens vendus à la Communauté économique européenne en 1984 atteignait 65 400 tonnes métriques pour une valeur globale de 214 millions de dollars. Par conséquent, en ce qui me concerne, la véritable question n'est pas l'octroi de licences à des chalutiers-usines congélateurs canadiens, mais l'octroi de licences au Canada à des chalutiers étrangers qui pêchent le poisson canadien et font concurrence aux pêcheurs canadiens sur certains des principaux marchés de notre pays. J'estime que c'est probablement la raison majeure pour laquelle nous n'avons pas obtenu autant de succès sur le marché européen.

Mes chiffres ne sont pas à jour, et je les cite de mémoire, mais la Communauté économique européenne a un potentiel de 500 000 tonnes métriques de poisson. En ce moment, notre part de ce marché n'est que de 65 400 tonnes métriques. Or les Européens de l'Est et de l'Ouest eux-mêmes en capturent, dans notre zone, 296 700 tonnes métriques.

Les trois chalutiers-usines congélateurs auxquels nous avons délivré une licence—l'un pêchera au large de la Nouvelle-Écosse tandis que les deux autres n'ont pas encore reçu leur licence—auront le droit de capturer 6 000 tonnes de poisson de fond et, je crois, 7 000 tonnes d'espèces sous-utilisées, notamment le merlu, que nous ne commercialisons pas au Canada. Toutefois, et c'est là que le bât blesse, les trois chalutiers-usines congélateurs canadiens, qui sont censés être mis en circulation l'an prochain dans notre zone, n'auront le droit de prendre qu'un total de 18 000 tonnes métriques de poisson de fond, contre 176 200 tonnes métriques pour les chalutiers-usines congélateurs étrangers.

Monsieur le président, messieurs les sénateurs, du point de vue de la commercialisation, cette répartition n'a aucun sens, et j'estime que le gouvernement du Canada ne devrait se préoccuper de l'octroi de licences à deux ou trois chalutiers-usines congélateurs au Canada mais d'expulser les étrangers de notre zone de pêche afin que nous puissions avoir accès aux marchés où ils vendent notre poisson. Il me semble que c'est cela, le gros bon sens.

L'autre problème dont je veux vous entretenir, c'est notre incapacité à pénétrer adéquatement le marché japonais. Le Japon est le premier consommateur de poisson au monde et